



Opération "Foot à l'Ecole" :



Année scolaire 2022-2023.









Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Loire

Préambule:

Dans le cadre du développement du football à l'école primaire, la F.F.F (Fédération Française de Football), le M.E.N.J.S (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports) et l'U.S.E.P (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ont décidé de renforcer leur partenariat. La signature d'une convention nationale (mai 2018) engage les signataires à participer au développement de la formation de l'élève dans ses dimensions civiles, sociales et éducatives.





SOMMAIRE:

- Introduction.
- Enjeux et objectifs.
- Objectifs et finalités.
- Mode opératoire.
- Calendrier de l'operation.
- Description du double projet.
- Modalités d'intervention.
- Annexes.
- Contacts.
- Pour conclure ...





Introduction



Pourquoi intervenir dans les écoles primaires?

- Créer une passerelle entre votre club et les instances éducatives de votre commune afin de proposer vos compétences.
- Apporter un cadre réglementaire à une activité pratiquée souvent de manière « dérivée » dans la cour d'école.
- Utiliser les valeurs véhiculées par l'activité football pour contribuer à la formation de jeunes citoyens.
- ❖ Mettre en place des actions de promotion de votre club et répondre à un ou plusieurs objectifs de votre « Projet Club ».

Pour qui mettre en place ce projet ?

L'ensemble des enfants scolarisés de cycles 2 et 3 : CE1-CE2, CM1-CM2, multi-niveaux et dispositifs U.L.I.S.

Comment le projet est-il décliné?

- * Réalisation d'un cycle football durant le temps scolaire (présence d'un intervenant extérieur agréé).
- Réalisation d'une production artistique en lien avec un thème fourni.
- ❖ Participation à une journée départementale proposée par l'U.S.E.P ou l'U.G.S.E.L.





Enjeux et objectifs



Les Enjeux:

- Permettre à votre association de rayonner au niveau local (communes ou communautés de communes) et ainsi s'inscrire dans la politique sportive de votre secteur.
- ➤ Valoriser et modifier les représentations de l'activité football auprès des élèves, responsables pédagogiques, des parents d'élèves, ... en y apportant des règles et des principes de jeu.
- Permettre la découverte, par le biais d'une autre approche, de l'activité football au travers de jeux scolaires et de situation d'apprentissage simples alternant coopération et opposition.
- ➤ Répondre à l'un des critères du Label Jeunes F.F.F et ainsi contribuer au développement de son projet club.





Objectifs et finalités



Les Objectifs Pédagogiques :

Développer des apprentissages moteurs et cognitifs liés à l'activité football.

Développer des compétences générales en lien avec le socle commun de compétences, connaissances et culture (cycles 2 et 3).





Permettre à l'élève de prendre conscience de l'importance d'une activité physique régulière pour sa santé.

Permettre l'apprentissage de règles de jeu, de statuts différents et s'emparer de la notion de responsabilité.





Mode opératoire

L'école de votre secteur souhaite mettre en place un projet d'intervention football :



Etape 1: prise de contact avec l'USEP ou UGSEL

+ inscription via sur le site internet dédié à l'opération https://footalecole.fff.fr/fr/

Votre club souhaite proposer un projet d'intervention football dans une école de votre secteur :



Etape 1 : prise de renseignements auprès du District + proposition projet au responsable pédagogique.

Précision:

Le projet
pédagogique doit
permettre de fixer
les contenus, les
créneaux horaires
et lieu
d'intervention.

Etape 2 : mise en relation « école + District et ou USEP/UGSEL + club » pour convenir d'un rendez-vous avec le responsable pédagogique.



Etape 4 : si avis favorable du C.P.D + autorisation d'intervention par directeur d'école = possibilité de débuter le cycle.

Important:

La délivrance de l'agrément ne peut se substituer à l'autorisation du directeur d'école pour pouvoir intervenir sur le temps scolaire.



Calendrier de l'opération



Août 2022 : ouverture des inscriptions sur le site dédié à l'opération.

2

<u>Août à Octobre 2022</u>: prise de contact entre District, clubs et écoles primaires pour premier rendez-vous pédagogique + écriture projet pédagogique + transmission au C.P.D (1ère session).

9

Octobre 2022 à Février 2023 : mise en place d'un cycle football ou futsal d'au minimum 6 séances et d'au maximum 12 séances (1ère session).

<u>Janvier à Mars 2023</u>: prise de contact entre District, clubs et écoles primaires pour premier rendez-vous pédagogique + écriture projet pédagogique + transmission au C.P.D (2).

X

Mars à Juin 2023 : mise en place d'un cycle football ou futsal d'au minimum 6 séances et d'au maximum 12 séances (2ème session).

1

Avril 2023 : clôture des inscriptions + retour des productions artistiques.

5

Avril-Mai 2023 : réalisation des jurys « départemental-régional-national ».

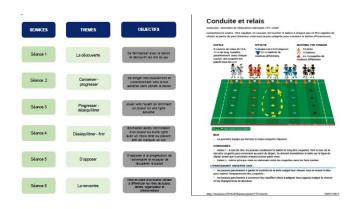
* *

<u>Juin 2023</u>: résultats officiels du concours + remise des dotations matérielles pour les écoles participantes (cf annexe 2).



Description du double projet





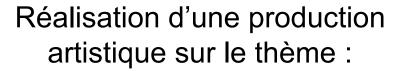
Un volet sportif

Réalisation d'un cycle football ou futsal (6 séances mini)

+

Participation à une rencontre de secteur

Un volet culturel





2 lauréats départementaux

Un pour la production statique Un pour la production dynamique









Modalités d'intervention :



Pour pouvoir être en mesure d'intervenir dans les écoles, les prérogatives en fonction du statut de l'intervenant extérieur sont différentes si la personne possède une carte professionnelle ou non.

Statut « intervenant extérieur non titulaire d'une carte professionnelle » (bénévole/salarié d'un club)

Être diplômé d'au minimum d'un certificat fédéral (CFF1, CFF2 ou CFF3). Avoir l'attestation de formation « animer une d'apprentissage football au sein du temps scolaire »

Obtenir un agrément de la part de la D.S.D.E.N.

OBLIGATOIRE!

Demande d'agrément à l'initiative du club

Statut « intervenant extérieur titulaire d'une carte professionnelle » (bénévole/salarié d'un club) :

Être diplômé d'au minimum du B.M.F (ou autre diplôme Jeunesse et Sport).

Avoir l'attestation de formation « animer une d'apprentissage football au sein du temps scolaire »

Obtenir un agrément de la part de la D.S.D.E.N.

Carte professionnelle à jour !

RECOMMANDE!

Demande d'agrément à l'initiative du club



Modalités d'inscription concours FAE



Etape 1 : se rendre sur le site internet dédié à l'opération https://footalecole.fff.fr/fr/



Etape 2 : créer un compte (gratuit) afin de pouvoir inscrire sa ou ses classes au projet.

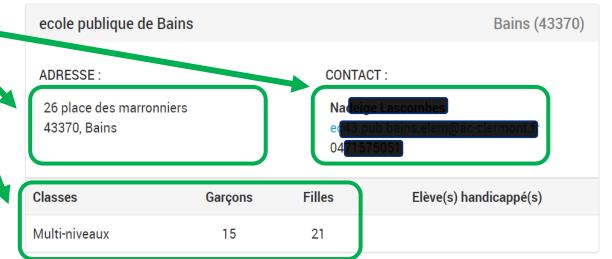


Etape 3 : renseigner les informations demandées (niveau de classe, nom/prénom/coordonnées du responsable pédagogique, nombre d'élèves, ...) avant de valider votre inscription.

Précision:

Un mail de confirmation vous sera transmis suite à votre inscription.







Annexe 2 : outils pédagogiques



Afin de pouvoir être accompagné spécifiquement sur ce dispositif, les responsables pédagogiques pourront bénéficier:

- ✓ De dotations matérielles (sous forme de prêts) le temps du cycle pour co-animer vos séances avec l'intervenant.
- ✓ De fiches pédagogiques dites « transdisciplinaires » pour réaliser le lien avec les enseignements vus en classe.
- ✓ De fiches pédagogiques dites « terrain » pour aider à mener à bien la découverte de l'activité.

Prendre la parole

Auteur(s): Ministère de l'Éducation nationale, FFF

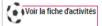
S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- → S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.
- → Prendre la parole en respectant le niveau de langue adanté

PROPOSITION DE DÉROULEMENT DE SÉQUENCE

- → Aborder le contenu pédagogique de la séquence (voir ci-contre).
- → Demander si certains élèves souhaitent lire leur production devant la classe
- → Débattre tous ensemble des différences de point de vue.
- → Faire travailler les élèves sur les activités proposées.



Consignes pour mener les activités

 Advirté 2, avant le démarrage du débat, rappeiez les règles : ne pas de oouper la parole, déouter mutuellement, reopeoter l'avis des autres, ne pas porter de jugement de valeur our les autres, avoir un esprit oritique mais ne pas oritiquer per principe.

Votre attitude en tent qu'enimeteur de débets : ennoncer la durée du débet, être impartiel. Repétez les questions ou les interventions : cela valorios les participants et matérielles l'importance assocrée à ohaque participant. Esoutez reformulez. Escayez de faire formuler une conclusion concensuelle.

60 Photo: Petro Feketa - Fotolia

NOTIONS ABORDÉES



S'exprimer à l'oral. L'évaluation en fin de cycle peut porter aur la capacité de l'êleve à rappeler un événement, à rapporter un récit, à restituer des informations. L'observation porte aur la clarté de l'expression, le vocabulaire employé, l'emploi de connecteurs appropriés.

Prendre la parole. L'élève peut prendre la parole dans les situations auivantes : expose des résultats d'une recherche, présentation d'un événement, restitution d'informations, expression d'un point de vue... L'élève doit être capable de prendre la parole, de respecter les tours de parole et les règles de politesse, d'utiliser des niveaux de langue différents et adaptée au contexte.

Prendre part à un dialogue. L'élève doit être capable de respecter les règles d'écourte, de prise de parole et d'échanges, de s'exprimer de façon claire et précise, de formuler un point de vue, de réagir en fonction de ce qui a été dit, de tenir compte de son interlocuteur et de s'en faire comprendre, de justifier et d'argumenter son point de vue, de justifier un accord ou un désaccord, d'entretenir un dialogue soutenu et ochérent sur le aujet triité.

Prendre la parole lors d'une séance sportive. L'enseignant pourra, à travers une séance sportive organisée autour de la pratique du football, inviter les élèves à prendre la parole pour :

- → énoncer les règles du jeu (savoir dans quel sens jouer et dans quel but marquer, identifier les surfaces du corps autorisées pour jouer, connaître les différentes reprises du jeu ainsi que les droits du gardien de but);
- → définir l'espace du jeu et ses limites.

À chacun son ballon

Auteur(s): Ministère de l'Éducation nationale, FFF, USEP

Compétences visées : savoir se déplacer sur le terrain et parmi les joueurs et s'arrêter en conservant le contrôle du ballon. Optimiser la coordination.



BUT

- Maîtriser le ballon dans l'espace de jeu.
- Conserver le ballon dans l'aire de jeu pour marquer 1 point.

CONSIGNES

- Distribuer 1 ballon par joueur ou pour 2 joueurs qui alternent.
- Au signal (coup de sifflet), le joueur se déplace librement dans l'espace de jeu. Il utilise son pied droit et/puis son pied gauche pour conduire le ballon. Il ne doit pas sortir du terrain.

L'ENSEIGNANT OBSERVE QUE :

- . les joueurs gardent le contrôle du ballon et occupent un maximum d'espace
- les joueurs savent quitter le ballon des yeux quand ils se déplacent, pour éviter de sortir du terrain et de percuter un autre joueur.

→ <u>Variantes</u>

- Au signal donné par l'enseignant, le joueur arrête le ballon du pied droit, puis du pied gauche.
- . Un joueur sans ballon se place devant le joueur ayant le ballon et l'oblige à modifier son trajet.

FFF

П



Annexe 3 : récompenses matérielles

Les classes ayant participé à un cycle football et ayant réalisé la production artistique se verront remettre des récompenses en fin d'année.

- ✓ Toutes les classes participantes = ballons + chasubles + goodies.
- ✓ Les deux lauréats départementaux = kit matériel pédagogique + goodies.
- ✓ Les deux lauréats régionaux = kit complet matériel pédagogique + ballons + chasubles + goodies.
- ✓ Les deux lauréats nationaux = opération « 24 heures avec l'équipe de France ».





- 5*6 chasubles
- 1 filet de ballons
- 10 ballons (+ 15 ballons reçus en septembre)
- 4 buts
- 1 paire de drapeaux de touche
- 12 plots
- 40 coupelles
- · 2 sifflets poires
- 1 chronomètre





COMPOSITION

- 1 paire de buts pliables
- 2*8 chasubles
- 1 ballon en mousse





Contacts



District de Football:

M. MARTINEZ Léo (Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques) 06.03.31.36.24

<u>Imartinez@haute-loire.fff.fr</u>

UGSEL:

M. FLANDIN Christian (Référent) 06.82.43.63.33 ugsel43@ec43.org

M. VERNAUDON Sylvain
(Délégué Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
06.07.50.76.54

EDUCATION NATIONALE:

usep43@fol43.fr

M. MICHAUD Ludovic (Conseiller Pédagogique Départemental) 04.73.04.57.32

cpd43@ac-clermont.fr







Pour conclure ...



L'opération « Foot à l'Ecole », ce qu'il faut retenir en quelques mots:

- ✓ Un double projet « sportif » et « culturel » pour l'école participante au concours.
- ✓ Un(e) éducateur(trice) pour vous accompagner dans la mise en place d'un cycle football.
- ✓ Une dotation matérielle offerte pour les écoles participantes.
- ✓ Votre contact principal :

M. MARTINEZ Léo (CTD DAP – District) 06.03.31.36.24

Imartinez@haute-loire.fff.fr



Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie.



Aimé Jacquet





